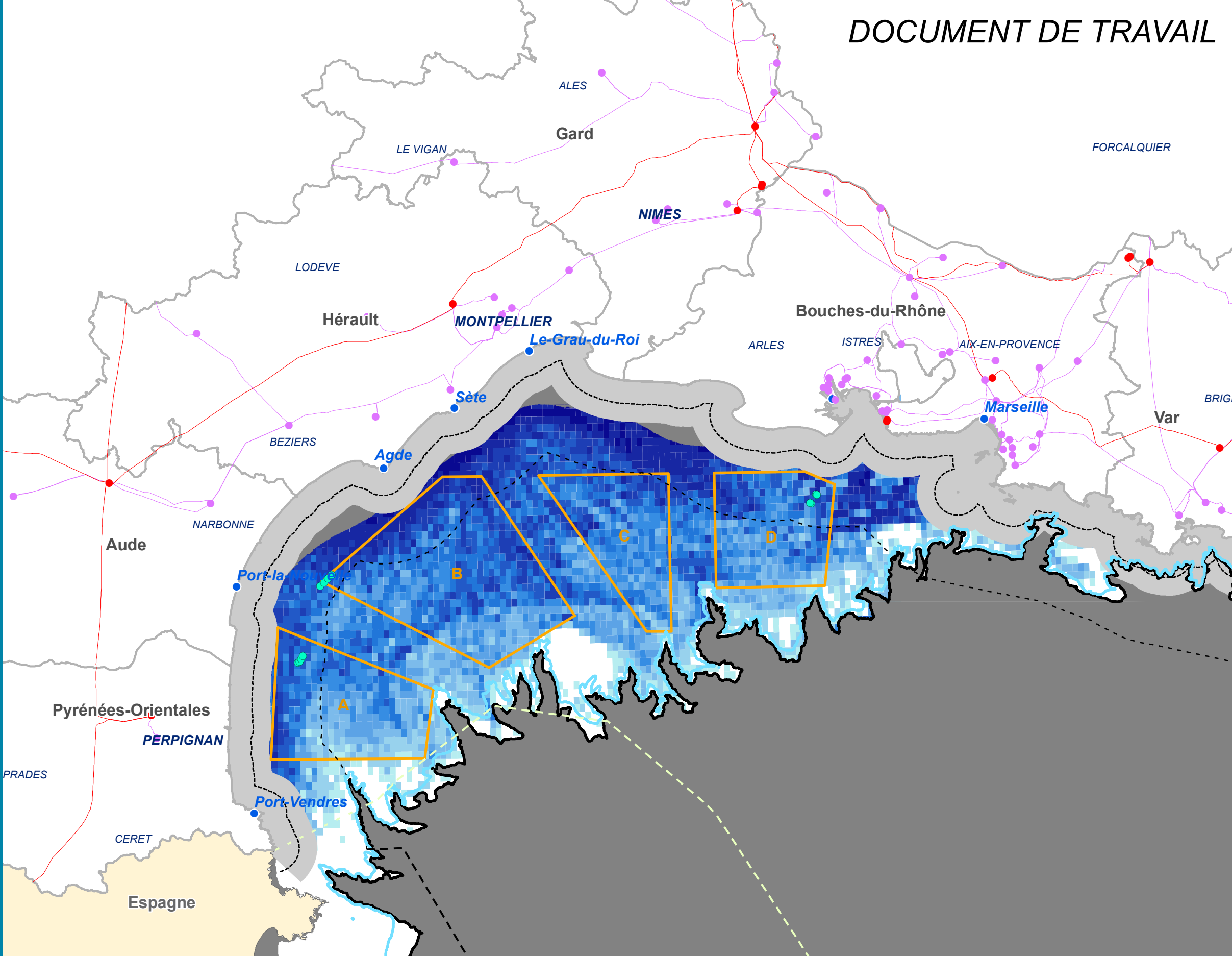
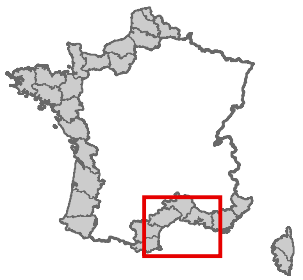


Concertation sur le développement de l'éolien flottant en Méditerranée

Répartition spatiale des navires français avec un engin trainant équipés du dispositif VMS Vitesse inférieure à 4,5 noeuds - Période du 1/01/2016 au 31/12/2017

DOCUMENT DE TRAVAIL



Cette carte concerne uniquement les navires équipés du VMS.
Les données à haute résolution issues du système de suivi satellitaire (Vessel Monitoring System, VMS) sont disponibles pour :

- tous les navires de plus de 12 mètres,
- tous les navires pêchant la coquille Saint-Jacques

A partir des positions élémentaires de chaque navire, le temps de pêche est estimé pour chaque jour de présence dans une zone (maillée selon un carroyage de 1 minute de degré), sur la base d'un seuil de vitesse moyenne entre deux points, fixé à 4.5 noeuds et en regroupant tous les navires équipés d'un engin trainant : ensemble des chaluts.

Nombre d'heures de présence cumulées sur les années 2016 et 2017 des navires, par maille de 1 minute de degré (représentation par méthode des déciles)

1 - 2	33 - 40
3 - 8	41 - 50
9 - 16	51 - 67
17 - 24	68 - 120
25 - 32	Plus de 120

Macro-zone

Réseau RTE

- Poste 225 kV
- Poste 400 kV

Ligne

- Ligne 225 kV
- Ligne 400 kV
- Zone exclue par un des critères: vitesse du vent, vitesse du courant, bathymétrie
- Distance de 10km de la côte
- Eolienne ferme pilote
- Ligne bathymétrique - 200 m
- Ligne bathymétrique - 350 m
- Port de pêche
- Limite des 3 milles
- Limite des 12 milles
- Limite de la ZEE française
- Limite de la ZEE espagnole

Pour en savoir plus : www.geolittoral.developpement-durable.gouv.fr

Source - Copyrights :
MTES
RTE
CNSP - Données VMS 2013 et 2014
Pays limitrophes - EEA
GEOFLA® - ©IGN Paris - Reproduction interdite



0 20 40 60 Km

0 10 20 30 Nq

Réalisation: Cerema - Fév 2018